

Déploiement national de PRISME *Bon courage aux collègues !*

Ainsi va la vie à la DAP : ça ne fonctionne pas, mais on demande aux équipes de s'adapter et d'intégrer les difficultés dans leurs pratiques, leur quotidien, coûte que coûte ! Le déploiement de PRISME est l'illustration parfaite de ce (dys)fonctionnement : malgré les nombreuses remontées et l'impossibilité d'accéder aux taches de bases comme la gestion de l'accueil de nos probationnaires et des RDV via l'agenda, et alors que les SPIP sont en alerte Vigipirate rouge permanente !

La CGT IP a dès le premier déploiement travaillé sur de nombreuses remontées au vu des enjeux cruciaux de l'usage de ce logiciel qui va concerner absolument tous les personnels en SPIP.¹ C'est ainsi que sous l'impulsion de notre organisation, vite rejointe par les magistrats, le premier déploiement a connu une phase d'arrêt et de retour en arrière, nécessaire à l'amélioration du logiciel.

Grosse déconvenue en Mars 2025 avec le nouveau déploiement : les taches phares que chacun doit accomplir ne sont toujours pas résolues, ou à la marge malgré l'engagement de l'antenne de Thionville. La priorité est claire : les équipes travaillent en direction des SAP dont les trames ne sont pas prêtes car eux seuls ont la faculté d'enrayer cette machine et les SPIP se débrouilleront !

Décembre 2025 : la petite musique est bien rodée sur la DISP Strasbourg : tout va bien, ils se sont habitués... Et la réponse de la centrale n'est pas mieux : « les dysfonctionnements sont des facteurs *irritants* (ça on vous le confirme pour se débrouiller comme on peut avec ce logiciel tous les jours) **mais non bloquants**, vous pouvez travailler quand même ». **En fait si les services fonctionnent c'est bien en mode dégradé et surtout tout le monde a arrêté de faire des remontées compte tenu de l'absence de résolution ; chacun se débrouille avec des stratégies de contournement !**

En cette fin d'année, le constat est amer : la DAP n'a rien compris au fonctionnement des SPIP : la structuration du logiciel ne correspond en rien au fonctionnement par antennes et nous avons perdu la vision départementale (par ex une personne prise en charge au sein du SPIP paraît dans « un autre service » quand on lance une recherche), des taches de bases sautent sans explication (impossible de rédiger / valider un rapport) et les alertes et notifications se démultiplient. On en revient à envoyer par mail un rapport annuel d'une mesure de suivi socio-judiciaire parce que le logiciel bug et ne permet pas la transmission après validation du DPIP : belle avancée technologique !

⌚ **Nos secrétariats perdent énormément de temps sur la création et la gestion des mesures, sans compter la double saisie qui ajoute à cet inconfort.** Après 8 mois de pratique, il reste impossible pour les secrétaires d'avoir des réflexes professionnels sur ce logiciel et cela malgré leur engagement et leur expérience, PRISME est illogique et ne permet pas des gestes métiers facilement applicables !

La DAP n'a pas su transposer les bonnes idées de APPI ni améliorer PRISME. Elle continue de travailler dans son monde idéal, alors que la création des mesures repose sur nos services depuis bien longtemps !

⌚ **L'ancien « journal » devenu « mesures et interventions » reste illisible : il n'y a plus de lecture synthétique des mesures, de code couleur qui précise les mesures passées ou à venir ; ce qui nuit aux transmissions MF / MO.**

La DAP n'a pas voulu se reposer sur la CGT IP qui avait pourtant proposé des séances de travail pratiques et opérationnelles pour exposer les principales difficultés.

PRISME va contribuer à l'insécurité professionnelle de toutes et tous

📣 **On vous aura prévenus à de nombreuses reprises : *inutile désormais de venir chercher des noises aux personnels !***

Les syndicats CGT IP Grand Est

¹ Cf l'ensemble des infos et communiqués PRISME sur notre page dédiée